

RAPPORT DES TRAVAUX DU CONGRES DU SOUS COMITE DE DEVELOPPEMENT DE BATAACK TENU LE DIMANCHE 22 JUIN 2014.

L'an deux mille quatorze et le vingt deux juin, le petit peuple Bataack a respecté sa tradition en tenant son congrès annuel du sous comité de développement et la distribution des prix aux élèves méritants et personnels enseignant des écoles maternelle et publique de Bataack.

Ces évènements ont eu lieu comme à l'accoutumé respectivement au foyer culturel et à l'esplanade de l'école publique présidés par M Tchapa Tchouawou, président du COVIDEBA (comité villageois de développement de Bataack) et conseiller municipal à la commune de Bandja dans le Haut-Nkam.

I. LE CONGRES

Les travaux débutent exactement à 8H 30mn par l'arrivée massive des congressistes qui sont enregistrés au fur et à mesure.

A 8h 45mn, le Président du sous comité de développement, M Tchapa ouvrant les travaux, souhaite la bienvenu à tous les participants et ajoute : « cette année encore nous avons été frappés comme nous le savons tous par la disparition brutale de deux des nôtres ; il s'agit respectivement de notre chef, Sa Majesté Deuna Samuel (Nza'wa), Cheugoué Jean Germain et Wambé Theuhebou Samuel dit Tony Boy notre trésorier , aussi une minute de silence est demandée en leur mémoire (ce qui est fait).

Il excuse le Président du CODEPOUANTOU Tani Woappi Zacharie qui ne sera pas avec nous pour des raisons de maladie puis présente à l'assistance quelques hôtes de marque en l'occurrence M Moussago Stéphane, deuxième adjoint préfectoral du Haut-Nkam et Mme Bayiha Françoise, premier adjoint préfectoral des Bamboutos à Mbouda avant de proposer aux congressistes M Jean Daniel Tchouawou pour diriger les travaux. Cette proposition est adoptée par acclamation. Prenant la parole, ce dernier remercie les congressistes avant de procéder à la lecture du projet de l'ordre du jour qui s'articule autour de douze points à savoir :

- 1- Prière**
- 2- Adoption de l'ordre du jour**
- 3- Présentation des délégations**
- 4- Mot du président du CODEPOUANTOU**
- 5- Lecture du procès-verbal du congrès du 16 Juin 2013**
- 6- Suivi des résolutions**
- 7- Parole à l'AEEBa**
- 8- Finance**
- 9- Rapport du commissaire aux comptes**
- 10- Discussions**
- 11- Plan d'action pour 2014-2015**
- 12- Divers**

Personne n'ayant apporté aucun amendement, l'ordre du jour est adopté et on est passé au vif du sujet.

1- Prière

Elle est dite par le délégué pastoral de Kowa-Tsela-Tack qui venait d'officier le culte d'avant congrès. Celui-ci invite le Seigneur tout puissant d'être parmi nous durant tous les travaux du congrès ; qu'il bénisse tous les participants et ramène à la fin des travaux chacun dans son domicile sans heurt.

2- Présentation des délégations

Les délégations présentes ont été enregistrées ainsi qu'il suit :

❖ Délégation de Yaoundé

Hommes : conduite par M Nana Jean Claude

Femmes : conduite par Mme Kadji épouse Tchamakam Madeleine

Tontine du 10 : conduite par M Ngongang Ernest

AEEBa Yaoundé : par M Nzeudeu Siwé Audryck

❖ Délégations de Douala

Hommes : par M Mbiawa Josué

Femmes : (ont envoyé leur contribution aux hommes)

AEEBa Douala : par M Tchawé Emile

- ❖ **Délégation de Bafoussam** : conduite par M Tchakouna André
- ❖ **Délégation de Bafang** : conduite par M Nguemayap
- ❖ **Association Ngouatack** : par Mme Djadji
- ❖ **Association des jeunes Batack** par M Djepang Cheuzeu Robert

3- Mot du président du COVIDEBA

Le président Tchapa prend la parole pour rappeler que Le Président du CODEPOUANTOU est malade et n'a pu se déplacer. Toutefois, il informe les congressistes que la seconde tranche 2 500 000 F de promesses à nous faite par CODEPOUANTOU de la voix même de son président lors de l'assemblée générale de Juin 2013 a été virée ; que malgré sa maladie il a fait parvenir 30 000 F pour les prix aux élèves.

Le président de séance demande qu'une lettre de remerciement et de souhait de prompt guérison soit adressée à Me Woappi Zacharie au nom du petit peuple Batack.

4- Lecture du procès-verbal du congrès du 16 Juin 2013

Elle est faite par le Président en personne à partir de son lap top. Aucune réaction de la part des participants, le procès-verbal étant fidèle est approuvé et adopté à l'état.

5- Suivi des résolutions

La parole est donnée au Président du sous-comité de développement qui après avoir --- la foule, leur adresse en ces termes : « l'an dernier au sortir de cette salle nous vous avons fait la promesse pour l'électrification de notre village Batack ; la commission que préside Maman Youmeni Odette a travaillé sans répit et au jour d'aujourd'hui, nous avons la lumière qui brille à Batack et ce depuis quatre jours. Les travaux se sont déroulés en deux étapes.

➤ Etape 1

La ligne « Ministre---Batack plateau initiée par notre feu frère Theuheubou Samuel avec ses voisins et dont le câble était payé par lui quelques mois avant son décès, a été réalisée grâce au concours du COVIDEBA qui a débloqué **150 000F cfa** pour la main d'œuvre quelques jours seulement avant son enterrement.

➤ Etape 2

La ligne Tchieu-nsuh –Ecole –Place du 18 – Foyer jusqu'au poteau initialement prévu pour le transformateur de la ligne BT tunnel–Foyer, avec amorce sur **350 mètres** de la ligne place du 18 – Nza Pouala a également été réalisée ; et cinq lampadaires pour éclairage public installés respectivement à l'école publique, la place du 18, carrefour foyer, esplanade foyer et enfin à 350 mètres (route place du 18— Nza pouala).

Les membres de la commission d'électrification sont présentés et félicités pour le travail abattu. Il s'agit de Mafeu Youmeni Odette, le Commissaire de police Njiejap Emmanuel, M Teussi Paul et M Tchouawou Tchapa.

Deux membres de la dite commission sont invités à aller déclencher les interrupteurs en signe d'inauguration. Toute la salle est éclairée et l'on pouvait lire la joie sur le visage de tous.

Pour parvenir à ces travaux, poursuit M Tchapa, il a fallu que nous sollicitons un crédit supplémentaire qui nous a été accordé grâce à l'intervention personnelle de notre maman Mafeu Youmeni Odette avec la caution de Mbeuh Tchoumbou Tchamakam David. Le chantier d'électrification est encore vaste dit-il. Nous devons étendre le réseau Foyer—Chefferie et poursuivre la ligne Nza Pouala et ce avant les funérailles de notre chef rpogrammées pour février 2015. Aussi avec la commission, il a été décidé que tous ceux qui auront besoin d'un poteau lors du branchement individuel devront remettre à la Commission la somme de 45.000 (quarante cinq mille équivalent à l'achat d'un poteau (le transport à la charge du COVIDEBA) et ceci dans un délai de trois mois. Ceci permettra la poursuite de la troisième étape suscitée (foyer—chefferie et ligne Nza Pouala).

En ce qui concerne le réseau routier, le président félicite l'AJBA (association des jeunes batack) une jeune association dynamique qui se déploie pour débroussailler nos axes routiers et les exhorte à dévier les torrents partout où c'est nécessaire afin

d'éviter leur impraticabilité notamment au niveau des ponts Mbutcha et Nzena. En réaction, M Leuna Demostaire dit Tii Tieuna, propose la désignation du remplaçant du trésorier décédé d'une part et la mise sur pied d'une sous-commission des routes à l'instar de celle d'électricité d'autre part. Le président de l'Assemblée générale Tchouawou Jean Daniel approuve cette initiative et le désigne de facto président de ladite commission. Il lui est demandé de constituer son équipe. Après concertation, M. Leuna Demostaire les membres suivant; Président : Leuna Demostaire ; Membres : Tchouawou Kamdeu David, Teussi Paul et Nanté André dit Miefeu Kamdeu. Cette proposition adoptée par acclamation.

6- Parole à l'AEEBa

M Kameni Tolale Pierre Olivier W., président national sortant de l'AEEBa (association des élèves et étudiants Batack) présente le bilan de la dernière colonie de vacances et le nouveau bureau aux parents.

Mlle Ngambou Michelle, nouvelle présidente exhorte les parents de Douala d'envoyer leurs enfants à la réunion pour qu'ils apprennent afin de les remplacer dans le futur.

7- Finances

Le président propose à l'assemblée que l'année budgétaire du COVIDEBA aille du lendemain de la tenue du congrès à la veille du prochain congrès (juin de chaque année). Ceci facilitera la tenue des comptes (vu la difficulté qu'on a au niveau de la banque). A la suite le commissaire aux comptes, M Dina François présente la situation du compte qui au 1^{er} Juin 2013 présentait un solde initial de **566 869 F cfa**. Entretemps les contributions ont donné **3 208 209F cfa** soit un total d'entrées de **3 775 078 F** pour une sortie de **3 574 900F** et un solde final de **200 178F** .

Le président a tenu à expliquer pourquoi cette année l'on a insisté à ce que les contributions par centre soient accompagnées des listes nominatives. Ceci dit-il permet de connaître les bâtisseurs du village Batack car nous devons cesser de jouer au malin et sachons que l'on ne peut se cacher derrière son doigt.

Parole est alors donnée aux différentes délégations et bonnes volontés pour les contributions. Séance tenante une somme de **786 500F** en espèces et une promesse de **230 000F** sont enregistrées (confère fiche).

Mme Youmeni Odette sollicite la parole. Elle fustige tous nos frères qui bien qu'ayant suffisamment de moyens ne veulent pas ou refusent de mettre la main dans leurs poches pour le développement de leur village et se comportent toujours comme des étrangers.

8- Plan d'action 2014-2015

Les projets pour la période 2014-2015 sont présentés par le président à savoir :

a) Electrification

Poursuivre l'extension des réseaux :

- *Foyer—chefferie*
- *Place du 18—Nza Pouala*
- *Améliorer la ligne Ministre —Batack Plateau*

b) Réseaux routiers

Avec la -commission des routes mise sur pied, poursuivre les travaux d'entretien des réseaux.

- c)** Dans la mesure du possible relancer les travaux du centre de santé et le chaînage des murs du foyer.

Ces projets sont adoptés à l'unanimité.

9- Divers

Funérailles du chef

Le notable Mbeuh Ngahock (Tchamakam Jean) fait savoir qu'une délégation de notables batack a rencontré le chef supérieur qui a donné son accord pour l'organisation des funérailles du chef Batack en février 2015. La date précise reste à arrêter avec le secrétaire du chef supérieur.

Le président Tchapa présente aux congressistes un appareil de sonorisation flamboyant neuf offert par M ONGOLOGOU Raymond, un ami personnel qui a toujours assisté à nos congrès.

Deux courriers parvenus au bureau par l'Ambassadeur Djeumou Henri et Tagni Tchokotieu Elie sont référés au COVIDEBA pour compétence.

Personne n'ayant plus sollicité la parole, l'ordre du jour épuisé, le président de séance a remercié tous les congressistes pour leurs participations constructives et a remis la parole au président du sous-comité de développement lequel a invité tout le monde à descendre à l'école publique pour la cérémonie de distribution des prix.

II- CEREMONIE DE REMISE DES PRIX A L'ECOLE PUBLIQUE DE BATAACK

Ici tout commence par l'exécution de l'hymne national par les élèves. Trois allocutions ont ponctué l'évènement. M Tchamakam Jean président de l'APEE souhaite la bienvenue à tous les invités qui ont bien voulu sacrifier de leur temps pour honorer la cérémonie.

Le Directeur de l'école a tenu à remercier toutes les associations et élites qui ont à travers le COVIDEBA bien voulu sponsoriser leur fête. Sur le plan pédagogique, il présente les actes ayant marqué l'année scolaire 2013-2014 (100% au CEP et 100% au concours d'entrée en sixième). Parmi les cinq premiers candidats de l'arrondissement de Bandja, l'élève Noubieu Kamna Audrey Maeva, en plus d'être la plus jeune est la troisième sur le plan académique.

Il remercie particulièrement le Président du COVIDEBA, M Tchapa Tchouawou pour le soutien total de l'école en matériel didactique et l'ouverture de l'école aux échanges avec l'extérieur. Il termine ses propos par quelques doléances adressées à l'inspecteur de l'arrondissement de Bandja qui a tenu à vivre personnellement cette cérémonie. En guise de réponse, monsieur l'inspecteur de l'arrondissement tout en le félicitant pour les propos aimables à lui adressés et à sa délégation, a promis ne ménager aucun effort pour donner solutions aux problèmes. Rassurez-vous monsieur le Directeur, vous pouvez compter sur moi renchérit-il.

Après tous ces propos, l'honneur est revenu à M Tchapa pour procéder à l'ouverture de cérémonie de remise des prix proprement dite. Bien avant, il a tenu à informer les parents qu'à la suite de nombreuses plaintes à lui parvenues depuis l'année dernière, il a été décidé que désormais les élèves primés recevront les bons qu'ils présenteront à la rentrée pour les retirer leurs cadeaux. Ceci est dû au fait que certains parents ont pris la mauvaise habitude de détourner les prix des enfants. De

même précise-t-il, un compte sera ouvert à la MC² Babouantou au profit de l'élève Noubieu Kamna, la plus jeune candidate de l'arrondissement et première de sa classe. Par ailleurs des primes spéciales à hauteur de 40 000 Francs ont été accordées par le COVIDEBA à chacun des élèves dont les suivent : Noubieu Kamna Audrey Maeva, Awouweyeu et Leudeu Yvan. Ceux-ci bénéficieront chacun d'un compte qui leur sera ouvert à la MC² Babouantou, compte qui sera géré par le COVIDEBA jusqu'à l'âge de la maturité.

Ces précisions faites, on a procédé à la remises des prix aux méritants. Comme d'habitude, Directeur, Enseignants, certains Directeurs d'autres écoles venus rehausser la fête et même l'inspecteur ont reçu leur prix des mains des autorités et invités spéciaux du petit peuple Batack. La fête s'est achevée à 13H 45mn et le rendez-vous est pris pour juin 2015.

Le secrétaire général

(é) NJIEYAP NZIAHA Emmanuel

Le Président



TCHAPA TCHOUAWOU

CONGRES DU 22 JUIN 2014

Fiche des contributions

CENTRES	MONTANT (francs cfa)
YAOUNDE	
Famille batak Hommes	220 000
Famille batak Femmes	70 000
Tontine du 10	170 000
AEEBa	50 000
DOUALA	
Famille batak Hommes	180 000
Famille batak Femmes	20 000
AEEBa	50 000
BAFOUSSAM	
Famille batak (hommes et femmes)	95 000
BAFANG	
Famille batak (hommes et femmes)	35 000
BABOUMENTOU	
Association Ngouatak	pour distribution des prix 30 000
Association des jeunes Batak (AJBA)	10 000

CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES

N°	NOMS	RESIDENCE	MONTANT (Francs cfa)
1	Mme Ngayap Solange épouse Simo	Douala	30 000
2	Mme Teussi née Kouemou Elise	Yaoundé	10 000
3	M Ouendji Norbert	France	100 000 (dvpt)
4	M Djomo Isaac	Bafang	5 000
5	M Ngasseu J Bernard	Batak	5 000
6	M Nguelieukam Christophe	Batak	3 000
7	M Nguemayap	Bafang	5 000
8	Mme Djono Christine	Bafang	5 000
9	M Nzeudeu Patryck	Bafang	5 000
10	M Tchouameni Benjamin	Melong	5 000
11	M Siemeni Loth	Douala	5 000
12	M Tatchenou Kamga	Babouantou	1 000
13	Mme Nana Jeannette		500
14	Mme Kamga Jeannette		500
15	Mme Poulewa Suzanne	Babouantou	2 000
16	Mme Djadji	Babouantou	500
17	Seh Tchouaket Ernest	Douala	5 000
18	Wambé Djayep Jonas	Yaoundé	20 000 (dist prix)
19	Mme Tchouaga Christine	Bafoussam	3 000

PROMESSES

N°	NOMS	LOCALITES	MONTANT (francs cfa)
1	Tchouawou Jean Daniel	Douala	200 000
2	Njiejap Emmanuel	Yaoundé	30 000